



CTSD Lozère Vendredi 8 février 2019

Monsieur le Directeur académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

L'ordre du jour de ce CTSD nous amène à discuter de la préparation de rentrée 2019 dans les écoles.

A nouveau, pour un sujet aussi lourd de conséquences pour nos écoles, les enseignants et la formation, ce CTSD se réunit sans avoir pu travailler au préalable en groupe de travail.

Nous vous demandons, Monsieur le Directeur académique, à ce que l'année prochaine, un GT sur la carte scolaire dans le 1^{er} degré soit convoqué avant le CTSD.

Nous reviendrons en détail sur votre projet dans les échanges à venir, mais voici nos premiers éléments d'analyse : même si le ministre de l'éducation nationale estime que notre département est le mieux doté de France, nous constatons que cette dotation semble interdire la prise en charge de l'isolement scolaire ou encore les ambitions d'une formation de proximité, à l'heure où l'ESPE de Mende se dote d'une licence Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation. Réduire le rôle des PEMF à la formation et l'accompagnement des PES, c'est méconnaître la diversité et l'ampleur de leurs missions.

La disparition des trois EMALAS de circonscription au profit d'un seul départemental serait catastrophique : ce sont autant de projets et d'initiatives locales qui ne pourraient plus être menés, et donc un lien avec et entre les écoles de tout le territoire dangereusement remis en question.

La pérennisation de deux postes expérimentaux de RH de proximité interroge : un bilan en a-t-il été fait ? Cette expérimentation n'a commencé qu'en novembre. Comment peut-on trois mois plus tard, juger que l'expérience est concluante ?

On constate des moyens prévus pour améliorer l'enseignement spécialisé ou maintenir la prise en charge de la difficulté scolaire, ces moyens suffiront-ils ?

Enfin, venons-en aux mesures dites « classes » : des ouvertures nécessaires et attendues (nous aurons l'occasion de discuter d'un projet de réserve à l'ouverture); des fermetures aux conséquences alarmantes tant au niveau de conditions d'accueil et de scolarisation dégradées pour les élèves et leurs enseignants qu'en terme de désarroi pour les directrices qui perdraient de la décharge de direction.

Quels avantages humains et pédagogiques à la fusion présentée, qui serait une première dans notre département ?

- Création d'un groupe scolaire de 16 classes !
- Disparition de l'école maternelle en tant qu'entité propre, dans un département qui en compte déjà trop peu
- Locaux non adaptés à l'exercice d'une direction unique
- Quel devenir des postes dans les années à venir ?

Autant de questions qui méritent échanges, consultations et informations en profondeur et ne peuvent se régler en quelques mois.

L'ensemble du projet appelle aussi à discussion autour des mesures de carte scolaire pour les personnels concernés.

En parallèle à cette remarque, nous avons été informés du retrait de l'ordre du jour de la présentation de la circulaire du mouvement intra départemental 1^{er} degré. Le projet de cette circulaire, discuté en groupe de travail le 29 janvier dernier, prévoit des modifications profondes et non sans conséquences pour les personnels. Vous nous avez fait part d'un report au prochain CTSD. Le seul CTSD à venir figurant dans le calendrier est celui du 14 mars. Ce point ne sera-t-il traité qu'à ce moment-là ?

Merci pour votre attention.